

En alternant les deux tableaux précédents, il y a lieu de reprendre les indications prévues au paragraphe 2.3.2. (pré-classement des principaux locaux à risques et des menaces majeures) et de matérialiser suivant l'exemple ci-après :

- la liste des locaux à protéger ;
- la liste des menaces majeures identifiées ;
- le niveau de la vulnérabilité.

Cette approche se matérialise sous forme du tableau ci-après.

Exemple :

Classement de la vulnérabilité

LOCAUX	MENACES retenues	NIVEAU DE LA VULNÉRABILITÉ			
		I	A1	A2	A3
Service informatique	Destruction	x			
	Substitution			x	
	Divulcation				x
Etc.					

Le tableau met en valeur la vulnérabilité des locaux concernés et prépare à la consultation des services spécialisés dans cette activité.

Ces besoins sont traduits :

- en fonction de leur nature ;
- en qualifiant le niveau de risque.

Ces critères permettent aux sociétés spécialisées d'offrir les solutions adaptées.

2.5. Expression des besoins

A partir des recensements géographiques et physiques effectués précédemment, il y a lieu d'exprimer sous forme d'un tableau les besoins nécessaires à la protection envisagée.

Dans celui-ci figure :

- l'ordre des locaux suivant la hiérarchisation définie aux tableaux 2.4 ;
- les risques retenus suivant ces mêmes tableaux.

Ces besoins se matérialisent par des fonctions qui sont de :

- centraliser ;
- contrôler ;
- détecter ;
- empêcher ;
- enregistrer ;
- filtrer ;

- former ;
- gérer ;
- identifier ;
- neutraliser ;
- protéger ;
- refouler ;
- retarder ;
- sensibiliser ;
- surveiller ;
- visualiser ;
- etc.

Expression des besoins

LOCAUX retenus	MENACES retenues	BESOINS																	
		CENTRALISER	CONTROLER	DETECTER	EMPECHER	ENREGISTRER	FILTER	FORMER	GERER	IDENTIFIER	NEUTRALISER	PROTEGER	REFOULER	RETARDER	SENSIBILISER	SURVEILLER	VISUALISER	ETC.	
Administratif	Vol Immobilisation																		
Télécopieur Télex photocopieur	Vol de documents																		
Production	Désinformation Substitution																		
Saisie	Désinformation Substitution																		
Machine **VRUL**	Immobilisation Divulgation Destruction																		

2.6. Synthèse de la méthodologie

- | | |
|--|----------------------|
| Le « chargé de sécurité » doit..... | Report |
| 1. Identifier son établissement, son activité principale et son organisation de sécurité..... | § II.3.1 |
| 2. Se référer au tableau corrélatif menace/risque pour établir un pré-classement des principaux services à risques et des menaces majeures | § II.2 |
| 3. Etoffer ses réflexions à partir des éléments minorants ou majorants en fonction des critères de fréquentation, et de l'étude physique | § II.3.3
§ II.3.4 |
| 4. Hiérarchiser les locaux et les menaces précitées en évaluant pour chaque local et menace retenue le niveau de vulnérabilité, en tenant compte de l'effet induit de la perturbation et de sa probabilité | § II.4 |
| 5. Exprimer les besoins de l'établissement..... | § II.5 |